



Vivre

à St-Aubin-du-Cormier

Le journal d'information municipale - N° 115 - Novembre 2011

AGENDA

du 17/10 au 16/11

Enquête publique relative au projet de modification
n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Mairie (p. 3)

05/11

LE CORMIER VOLANT : soirée découverte

17 h 00 Salle des sports (p. 13)

08/11

NOUVELLE ASSOCIATION : réunion

19 h 15 Alix de Bretagne (p. 12)

11/11

CÉRÉMONIE

11 h 30 Rassemblement Place de la Mairie (p. 2)

ASSO. SAINT-AUBIN : thé dansant au profit du téléthon

14 h 00 Espace Bel Air (p. 12)

13/11

A.C.P.G. - C.A.T.M. : bal avec Véronique CADANCE

14 h 00 Espace Bel Air (p. 12)

18/11

COMPAGNIE ETHA-DAM : danse hip-hop

20 h 30 Espace Bel Air (p. 7)

19/11

Atelier danse Hip Hop pour tous

Salle des Halles (p. 7)

Rencontre avec Christine DAVENIER

10 h 00 Médiathèque (p. 6)

20/11

ÉCOLE DE DANSE DU PAYS DE ST-AUBIN : braderie

9 h 00 Salle du Parc (p. 13)

JOGGERS DU COUESNON : course, randonnée

9 h 30 Place Alexandre Veillard (p. 13)

25/11

LES AMIS DU PAYS DE ST-AUBIN : assemblée générale

20 h 30 Espace Loisirs et Culture - salle A

Les informations des associations, écoles sont à nous transmettre **impérativement avant le 10 novembre 2011** pour la parution dans le bulletin du mois de décembre. Il est demandé d'envoyer les articles en format **word ou publisher**. Merci de transmettre les photos séparément à l'adresse mail : mairie@ville-staubinducormier.fr

Edito

Les associations se mobilisent afin de récolter des fonds pour le TELETHON qui aide 3 millions de personnes en France touchées par des maladies rares et neuromusculaires. Voici quelques exemples : les Joggers du Couesnon, l'association Saint-Aubin.

RACINES aide et apporte aussi une assistance bénévole aux personnes démunies.

Merci à vous.

N'oublions pas non plus les « Restos du coeur » qui ouvriront leurs portes le 28 novembre prochain.

Nous sommes souvent sollicités pour aider diverses causes caritatives. Nous ne pouvons qu'avoir une pensée généreuse pour ces personnes qui souffrent d'une manière ou d'une autre. Et nous pouvons rêver qu'un jour prochain ces associations n'aient plus lieu d'être.

Le bonheur d'avoir ou d'obtenir n'existe pas, seul celui de donner compte. (Henry Drummond)

Nous tenons à remercier Monsieur PRADAT qui, suite à l'édito du mois dernier, nous a envoyé de très belles photos. Avec son accord, l'une d'elles figure en haut de cette page.

ESPACE BEL AIR

A l'affiche en novembre



« L'Art'Mûr »

Cie Etha-Dam

Danse HIP HOP

Vendredi 18 novembre

Retrouvez toute l'actualité culturelle en page 7

● Cérémonie 11 novembre

La population est invitée à participer à la **cérémonie du 11 novembre**.

HORAIRES :

11 h 30 rassemblement Place de la Mairie
11 h 45 dépôt gerbe au Monument aux Morts

12 h 00 vin d'honneur à la salle du Parc.

● Listes électorales

Il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale est obligatoire (article L 9 du Code Electoral).

La révision de la liste électorale a lieu du 1er septembre au 31 décembre 2011. Au cours de cette période les électeurs récemment arrivés à Saint-Aubin-du-Cormier, les personnes ayant acquis la nationalité française en 2011, doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les personnes ayant changé d'adresse en 2011 sont également invitées à signaler ce changement.

Les inscriptions d'office des jeunes de 18 ans sont effectuées dans la mesure où les jeunes sont déjà connus en mairie.

Pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et arrivés en cours d'année 2011 à St-Aubin, l'inscription d'office n'est pas systématique.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, se présenter avec le livret de famille ou une pièce d'identité et un justificatif de domicile, **avant le 31 décembre 2011.**

Tout changement d'adresse sur Saint-Aubin peut être signalé par courriel avec justificatif joint.

Pour tous renseignements, contactez le secrétariat de la mairie.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2012

Elections présidentielles

Dimanche 22 avril 2012 1er tour
Dimanche 6 mai 2012 2ème tour

Elections législatives

Dimanche 10 juin 2012 1er tour
Dimanche 17 juin 2012 2ème tour

● Collecte des déchets ménagers

En raison des jours fériés les 1er et 11 novembre, **le ramassage sera décalé au samedi au lieu du vendredi.**

Pensez à ne déposer vos sacs jaunes qu'au dernier moment, cela évitera qu'ils soient ouverts par les animaux.

● Vaccination

«Je préserve ma santé, je me fais vacciner».

L'Assurance Maladie incite les personnes les plus vulnérables : les plus de 65 ans et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques et affections de longue durée (ALD), à se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

Cette année, la période de vaccination se déroulera du 29 septembre 2011 au 31 janvier 2012. Les bons de prise en charge sont envoyés par l'Assurance Maladie aux personnes concernées. **Les vaccins sont disponibles en pharmacie.**

La grippe saisonnière n'est pas un simple rhume, c'est une maladie à prendre au sérieux qui peut entraîner des complications parfois graves.

Les virus grippaux pouvant être chaque année un peu différent, il est nécessaire que la vaccination soit adaptée et renouvelée annuellement pour être efficace.

Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes souffrant de certaines maladies chroniques.

Retour sur la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2010 :

en Ile-et-Vilaine, 51 % des personnes concernées ont été vaccinées en 2010 contre 59 % en 2009 (source : fichiers des principaux régimes d'assurance maladie régime général, MSA et RSI).

TOUTES LES INFOS SUR :

www.ameli-sante.fr ou au **3646** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

● Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 1995 sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans (date anniversaire)

Se présenter en mairie (muni du livret de famille) avant le 31 décembre 2011.

● Cartes grises

Afin d'améliorer la gestion des changements de cartes grises, la Préfecture d'Ile-et-Vilaine a mis en place un site internet :

www.bretagne.pref.gouv.fr
rubrique cartes grises.

Vous pouvez consulter la liste des pièces à fournir et les tarifs 2011, télécharger les documents.

● Actes administratifs

Le recueil des actes administratifs de la mairie du 2ème trimestre 2011 est disponible.

Il peut être consulté au secrétariat de la mairie.

● Etat-Civil

Naissances

12/09 Gabriel TESSIER
19/09 Elsa GAUTHIER
22/09 Noé RIO

Mariage

03/09 Emmanuel BARBEDET et
Aurélien TRAVERS

Décès

12/09 Marie MALARD

Enquête publique relative au projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal en date du 23 septembre 2011

Madame le Maire de Saint-Aubin-du-Cormier a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, portant sur les points suivants :

- ◆ Mise en compatibilité avec les orientations du PLH approuvé en 2009 : complément au rapport de présentation.
- ◆ Modification d'emplacements réservés (*modification du règlement graphique*) :
 - Suppression de l'emplacement réservé n° 6 et substitution par une mesure de protection du paysage des abords de l'église depuis la rue de Fougères.
 - Mise en place d'un emplacement réservé n° 11 pour créer une bretelle d'accès sur la RD 794 et faciliter ainsi l'accès à la zone d'activité de la Mottais.
 - Mise en place d'un emplacement réservé n° 12 pour l'implantation d'une nouvelle station d'épuration sur la base du scénario retenu à l'issue de l'étude de faisabilité réalisée par le Cabinet BOURGOIS.
- ◆ Modification des orientations d'aménagement sur le secteur des Hautes Cours *en vue de générer un aménagement cohérent de ce « résiduel urbain »*.
- ◆ Ajustement du périmètre relatif à l'interdiction du changement de destination des locaux commerciaux dans certaines rues du bourg (*modification des règlements écrit et graphique de la zone UC*).
- ◆ Secteur des Grandes Gâches : intégration de la zone 2AU au nord et adaptation des orientations d'aménagement du secteur et du règlement en vue de la cohérence et de l'optimisation de l'espace (*modification du règlement écrit, du règlement graphique et des orientations d'aménagement*).

L'enquête publique se déroule à la mairie de Saint-Aubin-du-Cormier du lundi 17 octobre au mercredi 16 novembre 2011 à 17 h 30 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, chacun peut consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Aubin-du-Cormier.

Le commissaire enquêteur est présent à la mairie les

- **Lundi 17 octobre de 9 h à 12 h**
- **Samedi 29 octobre de 9 h à 11 h 30**
- **Mercredi 16 novembre de 14 h 30 à 17 h 30.**

Le point sur les travaux

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Les travaux sont réalisés à plus de 70 %.

Le changement des canalisations de distribution et la mise en oeuvre des raccordements chez les particuliers sera suivi par la réhabilitation du château d'eau.

PASSAGE DU GAZ

L'extension du réseau de distribution de gaz est en cours sur la rue de l'Ecu et la rue Cottin.

Aménagement zone de la Rousselière

Dans le cadre des aménagements de la voirie de la zone de la Rousselière, **une déviation sera mise en place du 24 octobre au 4 novembre 2011** depuis le rond-point de la Garenne, rue du Général de Gaulle, rue Leclerc et rue de Rennes.

La rue du Stade sera ouverte à la circulation aux seuls riverains et desserte ponctuelle.

A compter du 4 novembre les conditions de circulation de la rue du Stade vers la D 794 seront modifiées.

Signature charte

Numérotation des lieux-dits

Judi 13 octobre 2011, François Martin, directeur de la plate-forme de distribution courrier de Liffré et Marie-Thérèse AUNEAU, maire de Saint-Aubin-du-cormier, en présence du SDIS ont signé une charte d'engagement et de partenariat sur l'adressage.



Donner un nom et des numéros à chaque voie d'une commune est tout aussi important pour la Poste que pour la municipalité et ses habitants. L'adresse garantit à tout un chacun une plus grande accessibilité.

Elle est le lien indispensable et un élément d'identité sociale permettant à différents services (secours, soins, dépannage, livraison, courrier, relevage de compteurs, etc) de joindre leur correspondant sans encombre ni retard.

Pour le SDIS 35, cette charte d'engagement et de partenariat vise à améliorer l'exhaustivité et la fiabilité des données voies/lieux-dits pour une meilleure distribution des secours.



Une numérotation a été attribuée aux lieux-dits comptant deux maisons ou plus (ainsi que le village de Bécherel).

Toutes les personnes concernées par cette numérotation sont invitées à retirer leur numéro en mairie.

ATTENTION, le numéro doit être placé à un endroit bien visible (en cas de secours : pompiers...)

Journée de l'eau

Retour en images

Une journée de l'eau bien arrosée mais qui n'a pas manqué de bonne humeur et de convivialité ! Une exposition était aussi présentée à la médiathèque.

Cette journée aura permis aux enfants du centre de loisirs de travailler sur ce thème afin d'exposer leurs créations lors de cette journée.

Ci-dessous, quelques ateliers proposés lors de la matinée.



Rallye photo organisé par le CMJ



Atelier mis en place par la halte garderie

La mairie et ses différents services vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une autre manifestation.



Une pièce de théâtre interprétée par la compagnie Kapakaze

Les infos des services techniques

Un nouvel agent



Philippe HUART, 53 ans, adjoint technique territorial 2ème classe a été récemment nommé au services techniques suite au départ de Monsieur Bruno REBILLARD.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Aire de jeux

Pour une plus grande sécurité, l'aire de jeux située près de l'étang a fait l'objet d'un aménagement permettant de recevoir des matériaux « amortissants » aux abords des structures.

Eclairage public

Un contrôle général de la commune a été réalisé et plus de 20 points ont été remis en service.

Salle de sports

La réfection d'une partie des sols de la salle des sports sera réalisée prochainement par les agents des services techniques. Cette intervention étant la phase finale aux travaux commencés en début d'année et permettra d'offrir un cadre d'accueil plus agréable.

Nos amis, les chiens

Pour le confort de tous, les chiens doivent être tenus en laisse sur les espaces publics et les déjections canines doivent être ramassées.

Tailles

Les travaux de taille ont commencé et vont se dérouler une bonne partie de l'automne.



Jardin du souvenir

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de venir se recueillir sur le jardin du souvenir du cimetière, un espace plus grand a été aménagé.



Comment réduire ma production de déchets ?

Chacun peut, à son niveau et selon ses habitudes choisir d'adopter des gestes pour réduire sa production de déchets :

Quand j'achète

- choisir des produits éco labellisés
- choisir des fruits, légumes au détail, en vrac plutôt que déjà emballés
- préférer des grands conditionnements (riz, pâtes, aliments pour animaux...)
- préférer la location, prêt à l'achat (broyage, karcher...)
- Eviter les produits jetables si possible
- choisir des produits concentrés (moins d'emballage pour la même efficacité)
- choisir les éco recharges qui génèrent moins de déchets.

Quand je jette

- composter vos déchets organiques (restes de repas, époussures, tontes...)
- donner à une association, à la famille, aux amis, les objets réutilisables ou réparables
- réparer les objets qui peuvent l'être
- penser à utiliser les feuilles de bureau des 2 côtés, pour le brouillon.

Stop pub

Le département d'Ille-et-Vilaine s'est engagé dans un plan départemental de prévention des déchets, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et les collectivités chargées de la gestion des déchets.

Objectif : réduire la quantité et la nocivité des déchets en Ille-et-Vilaine. Le saviez-vous ?

Chaque année, la publicité distribuée dans les boîtes aux lettres représente 15 kg par habitant.

Si vous voulez vous aussi participer à la réduction des déchets en Ille-et-Vilaine, le département vous propose de coller sur votre boîte aux lettres l'un des Stop Pub qu'il vient d'éditer, disponible en mairie.

Médiathèque

La citation du mois :

" La guerre est une atroce maladie. Elle habite les hommes depuis la nuit des temps ; elle le pousse vers une nuit plus profonde encore. » , Bernard Clavel.

Les rendez-vous du mois :

La Malle aux histoires, lecture d'albums pour les enfants de 3 à 6 ans mercredi 9 novembre, à 10 h à la médiathèque.

La Ronde des tout-petits : des comptines, histoires et jeux de doigts pour les enfants de 0 à 3 ans (entrée libre) les vendredis 4 et 8 novembre, à 10 h à la médiathèque.

Le Boo'kawa sera consacré aux livres trouvés dans les enveloppes le vendredi 4 novembre, à 20 h à la médiathèque. ?

Les nouveautés du mois :

BD adultes :

Le Janitor de F. Boucq
L'Épervier de Pellerin
Le Grand Mort de Loisel
Death Note de T. Oba...

BD enfants :

Captain Biceps de Zep,
Le monde Ma Liang de Liu Yang
Bjorn le Morphir de T. Lavachery...

DVD :

Black swan de Arionofsky, Tex Avery

EN BREF...

Espace jeunes

INFORMATION

L'espace jeunes change d'horaire d'ouverture le samedi après-midi.

A partir du 5 novembre 2011 :

Samedi : 13h à 17h30.

Attention : l'espace jeunes sera fermé le samedi 12 novembre.

NOUVEAU

L'espace jeunes propose un accueil le vendredi soir veille des vacances scolaires.

Les nocturnes de l'espace-jeunes accueillent de 18 h à 22 h les jeunes de 11 à 16 ans.

Un repas et une animation sont mis en place avec un thème particulier.

Prochaine soirée

le vendredi 16 décembre.

CONTACT :

Anne-Laure Le Floch
espacejeunes@ville-
staubinducormier.fr

02.99.45.12.71/06.46.37.57.06.

A ne pas manquer :

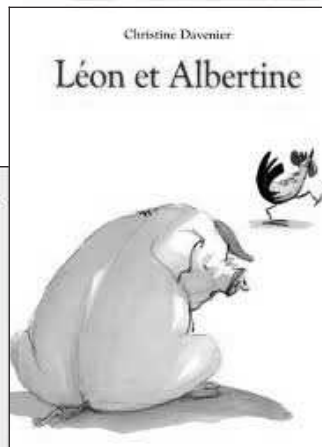


Dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Fougères, **rencontre avec l'auteur-illustratrice jeunesse Christine Davenier :**

Judi 17 novembre, à 17 h à la médiathèque : **Malle aux histoires spéciale Christine Davenier**

Samedi 19 novembre, à 10 h à la médiathèque : **Rencontre avec Christine Davenier.**

Illustration de ses livres



Météo septembre

Après un début de mois variable avec du brouillard les 2 et 3, vite dissipé en début de matinée, la pluie a fait son apparition jusqu'au 11. Ensuite temps variable avec alternance de nuages, de belles éclaircies et quelques averses. Temps froid pour la saison. Très nette amélioration à compter du 22 et la dernière semaine de septembre, le temps a été clair et ensoleillé et très chaud.

Précipitations

Septembre 2011 : 48,4 mm

Septembre 2010 : 55,3 mm

Septembre 2009 : 17,6 mm

Septembre 2008 : 33,6 mm

Septembre 2007 : 31,7 mm



Changement de programme

En raison du désengagement de la Cie Melting Force du dispositif Kaléidoscope, l'Espace Bel Air et les Transmusicales de Rennes vous proposent la Cie ETHA-DAM, tout en vous priant de les excuser pour cette désaffection indépendante de leur volonté.

"Rigueur chorégraphique et complicité dans l'interprétation"

La compagnie ETHA-DAM est née en 1998 du rapprochement de danseurs chevronnés partageant un esprit d'ouverture et une même vision de la danse : un même Etat d'âme. L'unité liant les membres de la compagnie repose sur le partage, en parallèle au parcours artistique, d'une formidable aventure humaine.

Fondée par Ibrahima Sissoko, la compagnie ETHA-DAM a affirmé son identité artistique par une sensibilité et une esthétique originales, faite d'un équilibre entre la rigueur chorégraphique et la complicité dans l'interprétation. Issue de la nouvelle école de la danse hip hop, la compagnie a d'abord été animée par la volonté de dépasser les stéréotypes confinant la danse hip hop à un enchaînement de prouesses techniques individuelles.

Au fil de ses créations, la compagnie a franchi des paliers artistiques et mis la gestuelle, la technique et la mise en scène au service de ses valeurs : la tolérance, l'humilité, le partage et la découverte.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

20 h 30 - entrée libre et gratuite

>>> Réservation possible au 02 99 39 10 42 <<<

« L'Art ' Mûr »

Compagnie Etha-Dam

Descendus des arbres, de jeunes humains tentent de déchiffrer le parcours qui les a construits. Dans un astucieux parallèle entre réel et imaginaire, *L'Art'Mur* interroge le cheminement de chacun face à l'évolution des représentations collectives. Se jouant des images, au sens propre - le spectacle s'appuie sur une projection vidéo originale et intéressante - comme au sens figuré, ce spectacle révèle la distance à prendre, maturité aidant, face aux préjugés ou aux stéréotypes. Il est devenu clair que les origines resteront éloignées : les arbres en question étaient plantés au milieu des immeubles ! La qualité de ce spectacle repose aussi sur un groupe d'excellents interprètes, capables de balayer toutes les techniques de la danse hip hop tout en proposant une danse urbaine subtile en émotion.



En partenariat avec le festival
LES TRANSMUSICALES

ATELIER DE DANSE HIP HOP pour tous

La compagnie Etha Dam propose également deux stages :

**le samedi
19 novembre**

à la salle des Halles

- > 10h : danseurs débutants,
- > 14h : danseurs initiés

Inscription au 02 99 39 10 42 ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.



Conseil Municipal - Séance du 8 septembre 2011

Extrait des délibérations du Conseil Municipal qui sont consultables en mairie.

Etaient présents : 13

Mme AUNEAU - M. TRAVERS - Mme VIEL - M. GUITTIER - Mme LECOURSONNAIS - M. MONNERIE - Mme LE QUERE
Mme MANAC'H - M. LE ROUX - M. JOURDAN - M. GUIN - M. BREGIER - M. DEAN.
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : 9

M. LHERMELIER - M. MASSE - Melle TRAVERS - M. DEODAT - Mme CAPRAIS - M. GUERIN - Mme RIVIERE -
M. PACHOL - M. COUDEVILLAIN.

M. LHERMELIER a donné procuration à M. TRAVERS.
M. MASSE a donné procuration à Mme AUNEAU.
Melle TRAVERS a donné procuration à M. BREGIER.
M. DEODAT a donné procuration à Mme MANAC'H.
Mme CAPRAIS a donné procuration à M. MONNERIE.
M. GUERIN a donné procuration à M. GUITTIER.
Mme RIVIERE a donné procuration à Mme LECOURSONNAIS.
M. PACHOL a donné procuration à M. GUIN.
M. COUDEVILLAIN a donné procuration à Mme VIEL.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté par 19 voix pour et 3 abstentions.

RAPPORT ANNUEL 2010 du SMICTOM du PAYS DE FOUGERES

Monsieur BREGIER, délégué au SMICTOM et rapporteur, présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'exercice 2010 réalisé par le SICTOM du Pays de Fougères.

Monsieur LE ROUX demande à Monsieur BREGIER, délégué au SMICTOM et rapporteur, de faire une synthèse du document présenté et lui demande de préciser ce qu'il retire des chiffres énoncés. Il indique également que la situation financière confortable du SMICTOM est justifiée afin de pouvoir faire face aux différents projets du SMICTOM que Monsieur BREGIER n'a d'ailleurs pas été évoqué.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le rapport annuel 2010 du SICTOM qui comporte les éléments techniques et financiers de gestion du service.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA SURVEILLANCE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU PUBLICS, DESTINEES A L'ALIMENTATION HUMAINE

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de convention à intervenir entre le Syndicat Mixte pour la Gestion du Fonds Départemental pour le Développement de la Production d'Eau Potable d'Ille et Vilaine « SMG35 », le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Bassin du Couesnon « SMPBC » et la Commune de SAINTAUBIN DU CORMIER.

Cette convention a pour objet de définir les règles d'intervention du SMG35 dans le cadre de l'assistance technique apportée au SMPBC, pour la surveillance des périmètres de protection du captage du Rocher.

Elle est établie pour une durée de 6 ans renouvelable pour une durée identique et est conclue à titre gratuit.

Monsieur MONNERIE demande si la durée de la gratuité est d'une année ?

Monsieur TRAVERS répond que, selon les termes de la convention, la gratuité est de six ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE les termes de la convention. AUTORISE Madame le Maire à la signer.

CONVENTION POUR LA PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT AIDE DE L'ETAT

Monsieur LE ROUX indique que le CAE n'a pas vocation à suppléer à des carences du service public. Il demande quelle formation sera proposée à la personne bénéficiaire du contrat ? Il constate que l'on fait des économies sur des mesures sociales.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention pour la prise en charge d'une personne dans le cadre d'un contrat aidé de l'Etat (contrat d'accompagnement à l'emploi).

Cette personne interviendra pour l'entretien de l'espace Bel Air. Le contrat sera conclu à temps non complet (20 heures) pendant une durée minimum de 6 mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 19 voix Pour et 3 abstentions, AUTORISE Madame le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant pour la prise en charge d'une personne dans le cadre d'un contrat aidé de l'Etat, pour une durée minimum de 6 mois.

CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

Monsieur LE ROUX aurait souhaité connaître, par le biais d'une fiche de poste, les missions confiées à la personne recrutée. Il précise qu'il faut structurer les embauches.

Monsieur MONNERIE indique que, dans un souci d'efficacité et d'économie, on attend des personnes un peu plus spécialisées.

Monsieur TRAVERS répond que la personne recrutée est polyvalente, qu'elle vient de terminer un CAE dans une autre collectivité, que le recrutement a été fait en fonction de l'équipe en place selon deux principes, la polyvalence et l'autonomie.

En vue de renforcer l'équipe des services techniques et pour permettre de prendre le temps du recrutement d'un agent stagiaire ou titulaire, Madame le Maire propose au conseil municipal de signer un contrat à durée déterminée d'une durée de un an sur un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 19 voix Pour et 3 abstentions,

DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2011.

AUTORISE Madame le Maire à signer un contrat à durée déterminée d'une durée de un an sur ce poste. L'intéressé percevra une rémunération calculée sur le 1^{er} échelon du grade, indice brut 297.

CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR POSTE D'ANIMATEUR

Les règles de fonctionnement d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement imposent la présence d'un personnel qualifié. L'accueil de loisirs de la commune fonctionne plus de 80 jours par an et accueille plus de 80 enfants. Il est donc indispensable d'avoir une personne titulaire du BPJEPS pour diriger la structure.

Dans l'attente de la décision de la communauté de communes concernant la prise de compétence enfance/jeunesse, Madame le Maire propose de créer un poste d'animateur à temps complet, du 13 septembre au 31 décembre 2011. Cet agent remplira les fonctions de directeur de l'ALSH et aura aussi la mission de coordinateur du service enfance/jeunesse regroupant l'ALSH, la halte garderie et l'espace jeunes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 19 voix Pour, une abstention et un souhait de ne pas prendre part au vote,

DÉCIDE la création d'un poste d'animateur, à temps complet, pour la période du 13 septembre 2011 au 31 décembre 2011.

AUTORISE Madame le Maire à signer un contrat à durée déterminée sur ce poste. L'intéressé(e) percevra une rémunération calculée sur le 1^{er} échelon du grade, indice brut 325.

CREATION DE 2 POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE TNC (ANNEE SCOLAIRE 2011/2012)

Madame le Maire fait savoir au Conseil Municipal que l'effectif des enfants fréquentant le restaurant scolaire est très élevé.

Pour assurer le service des repas, l'encadrement et la sécurité, il convient de créer deux postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, pour l'année scolaire 2011/2012, à raison de :

- 1 heure 45 minutes par jour de cantine pour l'un (1,75 x 4 = 7 h).

- 1 heure 45 minutes par jour de cantine + 2 heures le mercredi pour l'autre (1,75 x 4 + 2 = 9 h).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 21 voix Pour et une abstention, DÉCIDE la création, pour l'année scolaire 2011/2012, de deux postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, à temps non complet, à raison de

- 1 heure 45 minutes par jour de cantine pour l'un (1,75 x 4 = 7 h).

- 1 heure 45 minutes par jour de cantine + 2 heures le mercredi pour l'autre (1,75 x 4 + 2 = 9 h).

Un recrutement direct sera effectué et la rémunération sera établie sur la base de l'indice brut 297.

DECISION MODIFICATIVE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 9 décembre 2009 acceptant la rétrocession gratuite des voies et réseaux du lotissement de Monsieur LECHABLE. Il est nécessaire d'intégrer à l'inventaire la valeur de la voirie estimée à la somme de 500 •.

En conséquence, Madame le Maire soumet la décision modificative suivante :

Section d'investissement :

Dépenses : article 2112-041 500 •

Recettes : article 1328-041 500 •

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à effectuer les opérations ci-dessus.

DROIT DE PRÉEMPTION MENDAILLE

Madame le Maire fait connaître qu'elle a reçu de Maître GATEL, notaire à LIFFRE, une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien sis à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, 2 allée du Luxembourg, appartenant à Madame MENDAILLE Martine, Mesdemoiselles MENDAILLE Gwladys et Anaïs, cadastré section H n° 469 pour 913 m².

Elle demande au Conseil Municipal de prendre une décision quant au droit de préemption.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, RENONCE à son droit de préemption sur le bien ci-dessus désigné.

DROIT DE PRÉEMPTION CONSORTS VIEL

Madame le Maire fait connaître qu'elle a reçu de Maître RIMASSON, notaire à Saint Aubin du Cormier, une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien sis à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, 23 rue du Bourg au Loup, appartenant aux Consorts VIEL, cadastré section E n° 254 et E n° 1 193 pour partie, pour une superficie d'environ 500 m².

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix (*Madame VIEL ne prend pas part au vote*), RENONCE à son droit de préemption sur le bien ci-dessus désigné.

DIVERS :

Monsieur TRAVERS donne l'information suivante sur la ZAC de la Bellangerie : divers certificats d'urbanismes ont été reçus en mairie, ce qui annonce une transaction immobilière concernant les Consorts DUVAL pour l'ensemble des biens. L'EPF souhaite une négociation amiable pour la famille DUVAL.

Pour d'autres parcelles, une délibération avant déclaration d'utilité publique sera demandée au conseil municipal avant la fin de l'année.

Questions de Monsieur MONNERIE :

- « Lors du conseil du 30 juin, en divers, il avait été demandé où en était la procédure en cours pour le Trait d'Union. La réponse fut que : *la commune est déboutée, reste la procédure au fond – pas de demande à payer des dommages aux artisans pour l'instant.*

Je pense qu'au moment où la question a été posée, le jugement mentionnait que la commune devait des indemnités à un des intervenants sur le chantier du Trait d'Union. Pourquoi ne pas l'avoir dit et serait-il possible d'avoir plus de précisions sur la délibération du jugement ? »

La commune a été condamnée à 1 200 €. Cette somme n'a pas été réclamée par l'entreprise. Nous sommes toujours en procès avec l'architecte (procédure au fond).

- « Pour assurer la protection contre l'incendie du nouveau cinéma Mauclerc, un nouveau chemin d'accès a été tracé de l'étang au cinéma. Ce nouveau chemin a engendré des dégradations sur le site des jardins de Bel Air où les pratiquants de swing golf ont trouvé un terrain de jeu. Est-il prévu une remise à niveau de cet espace ? »

Monsieur TRAVERS répond que cette allée a été exigée par les pompiers, l'association utilisatrice pour l'activité du swing golf a été rencontrée et a indiqué que ce nouveau chemin ne gêne pas la pratique de ce sport. La commission de sécurité a émis un avis favorable, l'ouverture du cinéma aura lieu le 14 septembre 2011.

- « Un constat est fait, lorsque l'on rentre dans les salles du Trait d'Union (sol en parquet), il n'y a plus gratte-pieds aux entrées des portes. Que sont-ils devenus ?

M. GUITTIER indique qu'ils ont été utilisés sur le terrain stabilisé.

Questions de Madame CAPRAIS :

- « Est-ce que la municipalité a prévu de faire retirer les vieux préfabriqués présents entre le collège Pierre de Dreux et l'école Alix de Bretagne ? »

Ces préfabriqués n'appartiennent pas à la commune. Le Conseil Général s'en occupe.

- « Comment a été défini le nombre d'heures de ménage sur Bel Air pour la personne recrutée en CAE, est-ce que ce sont ses seules missions ? »

Le nombre d'heures correspond à la moyenne des heures de ménage effectuées en 2010. Les missions consistent en la réalisation de travaux d'entretien du bâtiment et de ses abords, des petites réparations. M. KERBOUZ sera associé au recrutement de l'agent, pour l'instant seule l'annonce est parue.

Madame AUNEAU donne lecture des invitations :

- des ARTS CREATIFS le 9 septembre à 19 h 30 à la Halle au Beurre.
- du sénateur Dominique de LEGGE le 14 septembre à 18 h 30 à la mairie de LECOUSSE.

Ecole Alix de Bretagne

Projet sur l'eau

Dans le cadre de leur projet sur l'eau dans le cadre de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, les élèves de CM2 et de la CLIS sont allés visiter **les Jardins de Brocéliande à Bréal sous Monfort**. Ils ont assisté à une animation sur le cycle de l'eau puis sont allés réveiller leurs sens sur 2 parcours : "pieds nus" et les yeux bandés.

Les CM à Rennes

Dans le cadre de leur étude de la ville et avant le grand séjour à Paris, deux classes de CM1 et CM2 ont passé une journée à Rennes. Au menu, la découverte d'expériences scientifiques sur les grands froids aux Champs Libres (laboratoire de Merlin). *Quel est l'effet de l'azote liquide sur de nombreux matériaux ? Qu'est-ce que la supraconductivité ? Peut-on se déplacer en lévitation ?*

Tout ceci avait un petit côté magique mais très enrichissant.

Ensuite, les enfants sont allés à la découverte du centre-ville historique à travers un jeu de piste mêlant histoire, architecture et anecdotes.

Et pour finir, quoi de mieux qu'un trajet en métro avant de regagner notre petite mais agréable ville de Saint-Aubin.

Quelques vocations de scientifiques ou d'historiens sont peut-être nées ce jour là ! *Un grand merci aux accompagnateurs sans qui rien ne serait possible.*



Les maternelles à la médiathèque

Les élèves de maternelle (comme l'ensemble des élèves de l'école) se rendent régulièrement tout au long de l'année à la médiathèque.

Anne-Claire VILBERT leur propose des animations et des lectures. Au-delà des livres et ressources documentaires, ils peuvent aussi lors de ces visites découvrir (ou re-découvrir) ce lieu culturel, avec notamment ses expositions. Avec l'ensemble des actions menées sur l'école (expositions dans le "musée" de l'école, travaux avec les musiciens intervenants du Conservatoire du Pays de Fougères, valorisation de sites-ressources du Conseil général, etc...), ces découvertes participent largement au projet de l'école visant à la mise en place de parcours culturels tout au long de la scolarité des élèves à Alix de Bretagne.



Inscriptions

Votre enfant aura 2 ans ou plus à la rentrée de septembre 2012 (voire avant). Vous pouvez, dès à présent, prendre contact avec l'école pour connaître les conditions d'admission et visiter les locaux. Merci de prendre rendez-vous avec le directeur en appelant le 02.99.39.27.65 ou au 06.01.29.14.13.

Ecole Sainte Thérèse

Des apprentis nageurs...

Pendant l'année scolaire 2011-2012, les élèves de CP-CE1 et CE2 vont bénéficier de séances de piscine à Liffré.

Lors des 8 séances, les élèves de CP se familiariseront avec le milieu aquatique et les élèves de CE2 consolideront leurs acquis. Pour les élèves de CE1, ces 16 séances vont leur permettre d'améliorer les compétences initiées l'année précédente.



Merci aux parents qui nous accompagnent tout au long de cette période.

« Vivre ensemble » en célébrant la rentrée

Lundi 26 septembre dernier, les élèves de la Petite Section au CM2 se sont rendus à l'église de St Aubin pour une célébration de rentrée :

« Fleurissons notre année ! ».

Nous y avons partagé notre projet d'année sur le thème du « vivre ensemble ».

Celui-ci a été symbolisé par la confection d'un bouquet de fleurs qui nous rappelle que nous allons faire des choses

« ensemble » et vivre des rencontres
« ensemble ».



Une nouvelle association à Saint-Aubin

Depuis quelques années, des liens se sont formés entre St-Aubin-du-Cormier et le village de Tazadoute au Maroc.

Pour développer ces relations, existantes pour l'instant avec le collège Pierre de Dreux et le Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier, nous avons décidé de créer une association (Tazart ?).

Toutes les personnes intéressées par ce projet sont invitées à rejoindre le collectif actuel **le mardi 8 novembre 2011 à 19 h 15 dans les locaux de l'école Alix de Bretagne (AG constitutive)**. Pour tout renseignement, Florent Godet (02.99.39.12.41.)



Association Saint-Aubin

SAINT AUBIN DU CORMIER

VENDREDI 11 NOVEMBRE
ESPACE BEL AIR à 14 h

THÉ DANSANT

Orchestre
Isabelle DEBARRE
ENTRÉE 6 euros



Réservation 02.99.39.19.10.

organisée par l'association au profit du téléthon

Dates à retenir

31 décembre	RÉVEILLON de la SAINT SYLVESTRE 20 heures à l'Espace Bel Air
4 et 5 août 2012	RASSEMBLEMENT des SAINT AUBIN Saint Aubin sur Gaillon (Eure)

A.C.P.G. - C.A.T.M.

SAINT-AUBIN
du CORMIER

TÉLÉTHON **13 Novembre**



Espace Bel Air 14 h

BAL

avec Véronique CADANCE

Entrée 6 euros

Réservation gratuite de table : 06 07 06 00 01

R.A.C.I.N.E.S.

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Salle du Parc - 15 rue Leclerc

L'Association RACINES organise une collecte au profit du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS :

vêtements adulte et enfant, chaussures adulte et enfant, linge de maison, draps, couvertures, matériel de puériculture, ateliers de puériculture, jouets, jeux, livres, petit électroménager.

Les dons déposés doivent être en bon état.

Le Cormier volant



Le Cormier Volant vous invite à **une soirée découverte du badminton dans la salle de sport de St Aubin-du-Cormier le samedi 5 novembre de 17h à 1h.**

Venez en famille et entre amis pour découvrir ce sport passionnant.

Ouvert à toutes et tous, entrée gratuite, 0,50• le set de 21 points.

Nous prêtons les raquettes et les volants. Chaussures de sport en salle nécessaires.

Buvette et sandwiches sur place.

Joggers du Couesnon

COURSE TELETHON Dimanche 20 Novembre

- La distance à parcourir est de 10.5 km. Elle est composée de 1 boucle de 1,5 km et 2 boucles de 4,5 km.
- Epreuve ouverte à toutes et tous, licenciés ou non à partir de 16 ans (né en 95 ou avant).
- **Inscription** : remplir le bulletin d'inscription ci-dessous. La fourniture d'une copie **d'une licence ou d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an est obligatoire. **Droit d'engagement 5 • par chèque à l'ordre des « Joggers du Couesnon ».**
- **Randonnée** : Départ à 10 h - Distance 7km – Inscription sur place Participation au bon vouloir de chacun.
- **Foulées enfants** : droit d'inscription 2 •, autorisation parentale obligatoire. 9h30 enfants nés en 2001 à 2004 parcours de 1km, 10h enfants nés en 1995 à 2000 parcours de 2 km



Bulletin d'inscription individuelle à retourner à Joggers du Couesnon - l'Egrière - St Aubin du Cormier

NOM :
PRENOM :
Club/ou Individuel :
N° de licence :
ADRESSE :
Code postal et ville :
Téléphone : Email :

Année de naissance :
sexe :

Courses 10 kms

Foulées enfants

Pour les mineurs : j'autorise mon enfant à participer à la course. Date et signature

Ecole de danse



BRADERIE DE NOËL DIMANCHE 20 NOVEMBRE

à la salle du parc
« face au champ de foire »

Braderie organisée par l'école de danse du Pays de St AUBIN du CORMIER

Pour réserver contacter Laurent
tél : 06 29 37 23 65 / 02 99 39 27 53

Installation à partir de 8h00

Horaire d'ouverture : 9h00 18h00



5€ la table de 2ml
+
un café offert.

**venez nombreux
faire le plein de bonnes affaires**

Intégrez notre cours de modern'jazz Ados/Adultes

Toutes les semaines, l'école de danse du Pays de Saint Aubin du Cormier propose 12h30 de cours de danse pour 11 groupes. L'intégralité des cours sont dispensés par nos professeurs diplômés d'état : Vanessa LE FUSTEC prend en charge les enseignements des groupes de classique chaque vendredi soir, Anthony JOUVIN s'occupe des groupes des plus jeunes (éveil et initiation à la danse) et des débutants en classique chaque samedi après-midi. **Il propose aussi ses services le mardi soir auprès des groupes de modern'jazz.**



Quelques places sont encore disponibles, notamment en **modern'jazz ados-adultes** (le mardi soir de 20h30 à 21h45). N'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit pour le plaisir de danser, d'apprendre ou pour une remise en forme motivante. Nous attendons votre venue, et vous proposons un tarif réduit et avantageux. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme BAUDET Isabelle (présidente) au 02.99.39.23.27 ou consulter notre site internet : <http://danse-staubinducormier.fr/>.

Page de la minorité

«Saint-Aubin avant tout»

La commune emploie plusieurs dizaines de personnes pour assurer les services à la population : démarches administratives à la mairie, travaux sur le domaine public aux services techniques, services à l'enfance, la jeunesse, la culture... La gestion de ces personnels, les agents municipaux, est assurée par l'adjoint aux personnels en collaboration avec les autres adjoints et sous la responsabilité de Mme le Maire. C'est donc toute une équipe qu'il faut fédérer, unir et coordonner pour assurer une bonne gestion des ressources humaines.

La gestion d'un service, d'un ensemble de services, d'un ensemble de personnes n'est pas un exercice facile surtout pour un nouvel élu qui n'a pas ce type de formation. Il doit donc beaucoup écouter, échanger avec ses collègues, ses prédécesseurs, voire se former. Par chance à la municipalité nous avons quelques élus expérimentés, chef d'entreprise, anciens agents de la fonction publique territoriale, cadres ... En termes de gestion de personnels, il faut donc espérer qu'ils sachent ce qu'ils font.

Et pourtant ...

Il ne se passe pas une semaine sans que ne remonte l'expression d'incompréhensions face à des changements imposés, des évictions de responsables de service, de désorganisations du fait d'interventions intempestives d'élus, voire à des propos blessants, humiliants à l'égard de certains agents notamment lors de difficultés personnelles... Bref une certaine souffrance se développe, cette même souffrance au travail dont on entend régulièrement parler dans les médias, que nous avons tendance à négliger, à très mal gérer.

Etre élu ce n'est pas imposer ses idées mais convaincre et faire adhérer. Il y a parfois des décisions difficiles à prendre. Il faut alors se garantir de prendre le temps d'expliquer, ce n'est pas du temps perdu. La gestion de personnels ne se fait pas à la hussarde. Un autoritarisme excessif, abusif, sans concession n'améliorent en rien l'efficacité d'un service encore moins la motivation des agents.

Lorsque l'on doit réorganiser un service, il n'est pas normal que le responsable n'y soit pas associé, qu'il en soit même consciemment écarté. Tenir les agents dans l'ignorance de leur avenir professionnel n'a pas d'intérêt.

On peut faire autrement :

- Dans une municipalité, chacun doit connaître son rôle. Le rôle d'un élu n'est pas celui d'un responsable de service ou de tout autre agent : il relève du maire de le rappeler. Certains élus, souvent par excès de bonne volonté s'immiscent dans le travail des agents, du responsable de service. C'est une erreur. Chacun doit rester à sa place.
- Un mandat d'élu municipal est éphémère. Les agents municipaux assurent eux, la continuité des services à la population. Qu'une nouvelle équipe fasse évoluer les services municipaux c'est légitime, normal, souhaitable. Il faut éviter les lubies, les excès. Il ne faut jamais oublier que les élus passent, les agents restent. Dans la durée, la commune c'est les agents aussi, c'est eux surtout.
- Changer une organisation, surtout si elle est ancienne, n'est pas facile. Chacun d'entre nous le sait, changer ses propres habitudes est souvent facteur de mauvaise humeur, tensions, stress. On n'aime pas ça. Un élu devrait le savoir. Un changement se passe rarement bien sous la contrainte, la menace. Chacun de nous change d'autant plus facilement ses façons de faire qu'on lui à expliquer pourquoi il fallait le faire. On ne change pas pour du moins bien mais pour du mieux. Encore faut-il le démontrer.
- La gestion de personnels, c'est du dialogue, du dialogue et encore du dialogue. Le dialogue n'est pas synonyme de perte de temps, d'immobilisme. Le dialogue doit être organisé pour assurer efficacité et mise en œuvre des décisions surtout si elles sont difficiles. Encore faut-il en avoir la volonté, la capacité, le désir.

Avoir la responsabilité de personnels n'est pas facile quand on est adjoint mais il faut envisager son action en respect des agents quel que soit la situation, la décision à prendre. Les agents municipaux ne doivent pas apprendre les décisions les concernant dans la presse, au hasard de la lecture de tels ou tels comptes rendus. Espérons donc que la situation ne se dégrade pas davantage par un effort constant de nos responsables pour le meilleur respect de chacun.

Retrouvez ces informations sur le site web : <http://www.saintaubin-avanttout.fr>

Vos élus «Saint-Aubin avant tout» : Vanessa Caprais, Yves Le Roux, Jean-Michel Monnerie, Jacqueline Le Quéré sont disponibles pour vous rencontrer. Ils peuvent être contactés par courriel : contact@saintaubin-avanttout.fr



**NOUVEAU
2 SALLES**

9 rue Anne de Bretagne
02 99 39 24 34

LES AVENTURES DE TINTIN : LE SECRET DE LA LICORNE

Aventures, familial de Steven Spielberg avec Jamie Bell, Andy Serkis

Mercredi 02/11		20h30
Jeudi 03/11		20h30
Vendredi 04/11		20h30
Samedi 05/11		20h30
Dimanche 06/11	15h00 17h00	

EN DEUXIEME SEMAINE !

TU SERAS MON FILS

Drame (avec Niels Arestrup, Lorant Deutsch)

Vendredi 04/11		20h45
Samedi 05/11		20h45
Dimanche 06/11	15h15	

HABEMUS PAPAM

Comédie dramatique (de Nanni Moretti avec Michel Piccoli, Nanni Moretti)

Mercredi 02/11		21h00
Jeudi 03/11		21h00
Dimanche 06/11	17h15	

JOHNNY ENGLISH : LE RETOUR

Comédie avec Rowan Atkinson - Mr Bean)

Jeudi 10/11		20h30
Vendredi 11/11		20h30
Samedi 12/11		20h30
Dimanche 13/11	15h00 17h00	

EMILIE JOLIE

Dessin animé (à partir de 3 ans)

Mercredi 09/11		17h00
Dimanche 13/11	15h15 17h15	

DRIVE

Thriller, interdit aux moins de 12 ans (VO sous-titrée)

Jeudi 10/11		20h45
Vendredi 11/11		20h45
Samedi 12/11		20h45

MON PIRE CAUCHEMAR

Comédie romantique (avec Isabelle Huppert, Benoît Poelvoorde)

Jeudi 17/11		20h30
Vendredi 18/11		20h30
Samedi 19/11		20h30

EN DEUXIEME SEMAINE !

REAL STEEL à partir de 10 ans

Action/Science Fiction avec Hugh Jackman

Samedi 19/11		20h45
Dimanche 20/11	15h15	

UN HEUREUX EVENEMENT

Comédie dramatique (avec Louise Bourgoïn)

Jeudi 17/11		20h45
Vendredi 18/11		20h45
Dimanche 20/11	17h30	

TWILIGHT : chapitre 4, 1ère partie : Révélation

Fantastique, romance

Mercredi 23/11		20h30
Jeudi 24/11		20h30
Vendredi 25/11		20h30
Samedi 26/11		20h30
Dimanche 27/11	15h00 17h15	

EN DEUXIEME SEMAINE !

ON NE CHOISIT PAS SA FAMILLE

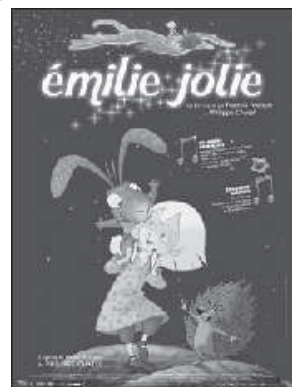
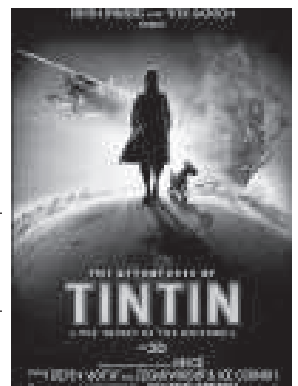
Comédie (de et avec Christian Clavier et avec Jean Reno, Muriel Robin)

Vendredi 25/11		20h45
Samedi 26/11		20h45
Dimanche 27/11	15h15	

THE ARTIST

Comédie dramatique avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo

Mercredi 23/11		20h45
Jeudi 24/11		20h45
Dimanche 27/11	17h30	



● Mémento

MÉDECINS

- 01/11 Dr MARQUET** 02 99 39 26 59
St-Aubin-du-Cormier
- 06/11 Dr COGIS** 02 99 39 10 30
St-Aubin-du-Cormier
- 11/11 Dr PELTRIAUX** 02 99 39 38 06
St-Ouen-des-Alleux
- 13/11 Dr SOBCZAK** 02 99 39 38 06
St-Ouen-des-Alleux
- 20/11 Dr TEXIER** 02 99 39 10 30
St-Aubin-du-Cormier
- 27/11 Dr BOISSEUX** 02 99 39 28 47
St-Aubin-du-Cormier

PHARMACIENS

- 01/11 Ph DIDIER** 02 99 39 16 26
St-Aubin-du-Cormier
- 06/11 Ph GABROY** 02 99 98 31 40
Antrain
- 11/11 Ph GRASSER** 02 99 98 20 31
Tremblay
- 13/11 Ph HOVASSE** 02 99 97 86 36
St-Etienne-en-Coglès
- 20/11 Ph JEZEQUEL** 02 99 98 61 30
St-Brice-en-Coglès
- 27/11 Ph LECONTE** 02 99 39 51 23
Sens de Bretagne

Les dates indiquées ci-dessus sont sous réserve de modification. En cas d'urgence, entre 20 h et 7 h, appelez votre médecin traitant et un répondeur vous indiquera le nom du médecin de garde. **Composez le 32 37**, en fonction du code postal, l'opérateur indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches.

■ Ambulance

ST AUBIN DU CORMIER
02 99 39 12 91

■ Cabinets dentaires

Mme DE BURGAT
02 99 39 18 19
M. GEORGEONNET, M. LACROUX
02 99 39 11 59
Melle ROCHARD
02 99 39 11 59

■ Cabinets médicaux

Docteur BOISSEUX
02 99 39 28 47
Docteur COGIS
02 99 39 10 30
Docteur DAVID
02 99 39 37 16
Docteur MARQUET
02 99 39 26 59
Docteur TEXIER
02 99 39 10 30

■ Infirmier(e)s

Mmes FERRON et HERPOUX
02 99 39 17 93
Mmes LUNEL, ROUCOU, M. TREMAUDAN
02 99 39 26 49

■ Masseurs kinésithérapeutes

Mrs DORY et THÉPOT
02 99 39 18 01
M. FÉON
02 99 39 26 12
Mme WILL
02 99 39 26 91

■ Orthophonistes

Mmes TUAL - WELC et LOREC
02 99 39 19 81

■ Ostéopathes

M. PIOC
06 17 69 59 87
Mme WILL
02 99 39 26 91

■ Podologues

M. BERTIN (sur rendez-vous)
06 85 90 15 39
Mme DAGORNE
02 99 39 18 01

■ Clinique vétérinaire

M. FRANCOIS
M. GENESTINE
M. NIVELLE
M. NOUVELLON
02 99 39 10 08

Contacts utiles

MAIRIE

Place de la Mairie - BP 13
Tél : 02 99 39 10 42
Fax : 02 99 39 23 25

Horaires

Lundi, mardi
mercredi, vendredi
9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 9 h - 12 h (fermé l'après-midi)
Samedi : 9 h - 11 h 30

DÉCHETTERIE

Impasse du Placis
Z.I Chédeville
Tél : 02 99 39 27 58

Horaires

Lundi, mardi, mercredi
9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi, samedi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

Infos

MARCHÉ :

Place Alexandre Veillard :
- jeudi matin
- vendredi 17 h

ORDURES MÉNAGÈRES

le vendredi matin *en ville*
Décalé au samedi si jour férié dans la semaine

Paroisse

PRESBYTÈRE

8, rue aux chevaux
Tél : 02 99 39 11 62

Messes :
le vendredi à 10 h 30
à la Maison St-Joseph
le dimanche à 11 h

NUMÉROS D'URGENCE - NUMÉROS UTILES

15 SAMU

17 POLICE

18 POMPIERS

112 APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN

115 SAMU SOCIAL

116 000 ENFANTS DISPARUS

119 ENFANCE MALTRAITÉE



02 99 59 22 22 Centre antipoison
02 99 59 71 71 S.O.S. Amitié
02 78 51 80 09 Dépannage (eau)

0 820 326 883 Alcooliques anonymes
0 800 858 858 Croix rouge écoute
0 800 231 313 Drogue info service
0 800 235 236 Fil santé jeunes
0 800 840 800 Sida info service
0 800 474 788 Solitud'écoute
0 800 059 595 Sos viols
3919 Violence conjugale
3939 Allo service public

Directeur de publication :
Mme AUNEAU Marie-Thérèse - Maire
Rédaction - Publication :
Mairie - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Date dépôt légal : NOVEMBRE 2011
Impression : imprimerie LABBE - Lécousse
Tirage : 1 600 exemplaires
Numéro I.S.S.N. : 1624-0952